

VERBATIM

CONFERENCE DE PRESSE

Bangui, le 29 octobre 2025

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Bonjour à tous, je suis Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA.
C'est avec un immense plaisir que je vous retrouve pour la conférence de presse hebdomadaire de la MINUSCA.
Que vous soyez ici dans cette salle à Bangui ou à l'écoute de Radio Guira, soyez les bienvenus.

Réunion du Conseil de sécurité sur la situation en République centrafricaine

L'actualité de cette semaine, c'est la réunion du Conseil de sécurité des Nations Unies qui s'est tenue hier après-midi et qui était consacrée à la situation en République centrafricaine. Une réunion au cours de laquelle la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République centrafricaine, Valentine Rugwabiza, a pris la parole. Cette réunion correspond à la publication, tous les quatre mois, du rapport du Secrétaire général sur la République centrafricaine, un rapport qui couvre la période allant du 13 juin au 13 octobre 2025.

La Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République centrafricaine et Cheffe de la MINUSCA a présenté les principales réalisations de la Mission dans la mise en œuvre de son mandat multi-facette : les développements récents dans le processus de paix, les préparatifs des élections du 28 décembre et un point sur la situation sécuritaire.

Un élan retrouvé pour le processus de paix

Elle a indiqué que le processus de paix avait retrouvé un élan en enregistrant des progrès significatifs depuis l'accord du 19 avril entre le Gouvernement centrafricain et les deux groupes armés les plus actifs dans le pays : les 3R et l'UPC.

Elle a rappelé le soutien apporté par la MINUSCA aux opérations de désarmement et de démobilisation qui, depuis juillet dernier, ont permis à plus de 700 combattants de réintégrer la vie civile. D'ailleurs au moment où je vous parle, des opérations de désarmement et démobilisation viennent de commencer à Noufou dans l'Equateur, menées par l'Unité d'exécution du Programme national de DDR avec le soutien technique, logistique, sécuritaire et financier de la Mission.

Soutien multiforme de la MINUSCA au processus électoral

Selon la Représentante spéciale et Cheffe de la MINUSCA, les élections présidentielles, législatives, régionales et municipales prévues pour le 28 décembre marqueront un tournant décisif pour étendre et consolider l'autorité de l'État et ancrer la stabilité institutionnelle. Elle a souligné l'assistance électorale multiforme apportée par la MINUSCA, conformément au mandat qui lui a été confié.

Elle a lancé un appel pour que des ressources supplémentaires soient mobilisées afin que les élections puissent se tenir dans les délais prévus. Elle a également invité le Gouvernement, l'Autorité nationale des élections, les institutions judiciaires et le Conseil constitutionnel à s'acquitter de leurs responsabilités respectives afin de garantir la tenue d'élections paisibles, inclusives et transparentes.

La situation sécuritaire : Gains et défis

3e volet abordé, celui de la situation sécuritaire. La Représentante spéciale a cité plusieurs développements positifs tels que l'établissement du commandement conjoint entre la République centrafricaine et le Tchad pour sécuriser la frontière commune entre les deux pays, ainsi que les gains sécuritaires tangibles enregistrés dans plusieurs régions du centre et du nord-ouest du pays à la suite de la mise en œuvre de l'Accord du 19 avril et des opérations de désarmement et démobilisation qui ont suivi.

Valentine Rugwabiza a aussi souligné que la MINUSCA continue de favoriser l'extension de l'autorité de l'Etat dans l'ensemble du pays en soutenant le déploiement des gouverneurs, préfets et sous-préfets ainsi que des éléments des Forces de défense et de sécurité intérieure centrafricaines.

Elle a toutefois indiqué que des soutiens additionnels sont nécessaires pour renforcer les capacités opérationnelles des institutions nationales de défense et de sécurité et ouvrir la voie à un transfert progressif et durable des tâches de sécurité actuellement assurées par la MINUSCA.

La Représentante spéciale a évoqué sa récente visite début octobre à Birao et Am-Dafock dans la préfecture de la Vakaga au cours de laquelle elle avait réaffirmé l'engagement total de la MINUSCA à protéger les civils et à faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire. Elle a également qualifié de « fragile » la situation dans le Haut-Mbomou où des risques accrus en matière de sécurité ont provoqué le déplacement de Centrafricains vers la République démocratique du Congo voisine.

Mise en œuvre des priorités et plan de contingence

Evocant la mise en place du plan de contingence en raison des déficits de financement qui touchent toutes les opérations de maintien de la paix, lequel implique la réduction de 15 % des dépenses pour l'exercice financier 2025/2026 en cours, la Représentante spéciale a souligné que cette situation posait d'importants défis pour la mise en œuvre efficace du mandat confié à la MINUSCA, à un moment particulièrement critique pour la République centrafricaine.

Elle a réaffirmé que le soutien à la protection des civils, au processus électoral, qui s'achèvera à la mi-2026, et au processus de paix, y compris les efforts de désarmement et de démobilisation en cours demeuraient les priorités de la MINUSCA.

Plaidoyer en faveur du renouvellement du mandat de la MINUSCA

Enfin, alors que le Conseil de sécurité doit se prononcer d'ici au 15 novembre sur le mandat de la MINUSCA, la Représentante spéciale a effectué un vibrant plaidoyer en faveur du renouvellement du mandat de la Mission qui, selon elle, reste indispensable pour accompagner les Centrafricains dans leur quête d'une paix durable, tout en constituant un rempart essentiel face à l'instabilité qui affecte la sous-région.

Elle a ainsi relayé la recommandation du Secrétaire général demandant au Conseil de proroger d'un an le mandat de la MINUSCA avec les effectifs actuellement autorisés.

Intervention du Représentant permanent de la République centrafricaine auprès des Nations Unies en soutien à la MINUSCA

Le plaidoyer de la Représentante spéciale a été amplifié avec force par l'Ambassadeur Nzessioué, Représentant permanent de la République centrafricaine auprès des Nations Unies, qui a appelé le Conseil de sécurité à renouveler sans équivoque le mandat de la MINUSCA, conformément à la recommandation du Secrétaire général, jusqu'au 15 novembre 2026, avec des moyens adéquats et prévisibles, à la hauteur de ses missions et des attentes du peuple centrafricain.

Tout au long de son discours [voir en pièce jointe], il a martelé que le rôle de la MINUSCA demeurerait plus que jamais essentiel. Selon lui, la République centrafricaine est aujourd'hui l'un des rares exemples où une Mission de maintien de la paix a su, en dépit d'un environnement parmi les plus complexes au monde, restaurer l'espoir, rétablir la présence de l'État, et protéger des millions de civils.

Evoquant la réduction du budget et, en conséquence des effectifs civils et militaires de la MINUSCA ainsi que de ses opérations, le Représentant permanent a révélé que le Président de la République centrafricaine avait récemment adressé une lettre au Président du Conseil de sécurité afin d'attirer l'attention de la communauté internationale sur les risques majeurs que ferait peser une telle réduction sur la stabilité du pays et sur la continuité de la paix.

Dans cette correspondance, le Président de la République et Chef de l'Etat, Faustin-Archange Touadéra, a rappelé que le coût de la paix reste toujours inférieur à celui du retour à la guerre, et que la solidarité internationale ne doit pas s'éroder au moment même où les fruits du dialogue et de la réconciliation commencent à émerger.

Hommage aux Casques bleus morts au service de la paix

Je tiens également à signaler que, dès l'entame de son intervention, la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République centrafricaine et Cheffe de la MINUSCA avait rendu hommage aux Casques bleus morts au service de la paix, parmi lesquels nos cinq camarades policiers congolais victimes d'un tragique accident à proximité de Damara en septembre dernier.

L'intégralité de la version française du discours de la Représentante spéciale ainsi que le rapport du Secrétaire général vous seront transmis dès qu'ils seront disponibles.

25e anniversaire de l'adoption de la résolution 1325 du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité.

Ce vendredi 31 octobre, nous célébrerons le 25e anniversaire de l'adoption de la résolution 1325 du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité.

Cette résolution historique, qui reconnaît le rôle essentiel des femmes dans la prévention et la résolution des conflits, la consolidation de la paix et les opérations de maintien de la paix, fait partie intégrante du mandat de la MINUSCA. Nos actions sont guidées par le soutien à la participation des femmes aux processus politiques et de paix, y compris à la médiation et aux processus électoraux.

Questions des journalistes

Le Combattant + (Jacques Emmanuel Ngue)

- Tout à l'heure, vous avez si bien relevé l'intervention du Représentant de la Centrafrique au Conseil de sécurité qui ne fait que témoigner la réalité qui se vit ici au pays. La mission de la paix de l'ONU en Centrafrique reste l'unique rempart. Mais si maintenant, il faudrait appliquer du fait qu'il n'y a pas assez de financements, pour pouvoir réduire l'effectif, est-ce que vous êtes sûre que la RCA qui ne compte que sur la MINUSCA pourra s'en sortir avec ces défis sécuritaires et même de l'autorité de l'Etat ?

Réponses aux questions

Florence Marchal, Porte-parole de la MINUSCA

Merci. Je vous remercie pour votre appréciation du rôle de la MINUSCA. Je l'ai expliqué la semaine dernière, lorsque je vous ai annoncé l'activation du plan de contingence pour l'ensemble des opérations de maintien de la paix, y compris la MINUSCA, en raison de problèmes budgétaires liés au non-paiement ou au retard de paiement de leur contribution, de certains États membres, je vous l'avais annoncé en disant que l'approche de la MINUSCA était de préserver les priorités de son mandat, donc, la protection des civils, la mise en œuvre de l'Accord de paix, le soutien au processus électoral, et également le soutien aux opérations actuellement en cours de désarmement et de démobilisation. L'approche, qui a été choisie, est celle de garder une empreinte sur l'ensemble du territoire et notamment dans les régions les plus vulnérables. Nous avons renforcé, par exemple, ces derniers jours et nous continuons à renforcer notre présence dans la Vakaga, à Am-dafock.

Nous ne le cachons pas, nous savons qu'il y a des défis, mais l'approche qui a été retenue est celle de pouvoir continuer à assurer les priorités de notre mandat en étroite coordination avec nos partenaires, à commencer par LE partenaire, le Gouvernement centrafricain, les Forces de défense et de sécurité nationales, mais aussi les autres partenaires internationaux afin de s'assurer que tous les gains, et je crois que tous les interlocuteurs, hier, au Conseil de sécurité l'ont répété, afin de s'assurer que tous les gains en matière de sécurité ne s'évanouissent

pas à la faveur de ces baisses de financement. Donc, au moment où on se parle, tout est mis en œuvre pour assurer la mise en œuvre de nos priorités au service des populations centrafricaines.

Questions des journalistes

Radio Fréquence RJDH (Guy Florentin Outiama)

- Vous avez dit que la Représentante a lancé un appel aux partenaires afin de chercher des moyens, afin de soutenir les élections. Selon les informations, il reste encore à peu près 12 millions de dollars. Mais est-ce que ces appels-là seront vraiment entendus ?
- Si ces 12 millions-là ne seront pas versés, est-ce que l'élection aura-t-elle lieu, bel et bien ? Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, Porte-parole de la MINUSCA

En effet, la Représentante spéciale a lancé un appel pour compléter le financement des élections. Elle a rappelé dans son discours au Conseil de sécurité que le Gouvernement centrafricain lui-même s'était engagé à financer à près de 8 millions, 7,8 millions de dollars, le panier commun des élections qui est géré par nos collègues du PNUD, du Programme des Nations Unies pour le développement, ceci afin de permettre aux opérations électorales de se poursuivre.

À la question de savoir si le processus pourra être mené à terme si cet argent n'est pas mobilisé, je vous rappelle que notre rôle, tel qu'il est donné par le Conseil de sécurité, est de favoriser la mobilisation des ressources. Ensuite, toutes les questions qui sont relatives au calendrier et au déroulement des opérations relèvent de l'autorité nationale des élections. En tout cas, pour l'instant, nous sommes mobilisés. Pour l'instant, cette semaine et la semaine précédente, la MINUSCA, dans le cadre de son soutien multiforme, a apporté un soutien technique pour la numérisation de l'ensemble des candidatures, candidatures pour la présidentielle, candidatures pour les législatives, puisque les dossiers sont arrivés sous forme de papier, et, là, actuellement, la numérisation de tous les dossiers pour les élections locales est en cours. C'est un des aspects de notre soutien. Évidemment, au fil de l'avancement du processus, au fil du calendrier, notre soutien évoluera.

Questions des journalistes

Le Langage (Gabriel Rhopo Mbrenge)

- Je vais rebondir sur la question qu'a posée mon premier confrère concernant la réduction de moyens. On réduit les moyens de 15 % et les contingents de la MINUSCA pourraient se retirer de Birao et Ndélé. Cependant, la population civile est très inquiète. Pour elle, si la MINUSCA s'en va, l'insécurité va revenir, va même s'amplifier dans les régions. Il faudrait que la Représentante, la Cheffe de la MINUSCA, fasse des efforts pour maintenir ces contingents dans les régions qui pourraient être en effervescence, autrement dit, les élections seront compromises.
- Ensuite, je vais parler du plan de sécurisation que le Gouvernement et la MINUSCA avaient mis en œuvre, est-ce que ce plan demeure toujours en vigueur ou si la MINUSCA n'a pas les moyens qu'il faut, c'est-à-dire les moyens financiers, est-ce qu'elle pourra se désister ? Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, Porte-parole de la MINUSCA

On va clarifier plusieurs points. La MINUSCA est et reste présente en République centrafricaine. Elle a une réduction de ses moyens, mais elle continue à être présente et elle effectue actuellement une réorganisation de son empreinte et de ses services afin de pouvoir continuer à remplir les tâches prioritaires de son mandat. Cette réduction des moyens est une réduction contrainte et subie. La Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la MINUSCA, ce n'est pas elle qui a décidé de cette réduction, c'est le Secrétaire général des Nations Unies qui a ordonné, instruit à l'ensemble des Chefs des missions de maintien de la paix d'opérer cette réduction en raison de la crise de liquidité que traversent les Nations Unies, une crise qui est la conséquence du non-paiement ou du paiement tardif de leur contribution par certains États membres. Donc, la décision est une décision qui est subie par les Nations Unies, nous dépendons de nos États membres.

Vous citez des localités d'où les contingents pourraient se retirer. Je l'ai indiqué dans une réponse à votre collègue, notre priorité, notre approche est d'être présents dans le maximum de localités et surtout dans les localités dans lesquelles ou dans les régions dans lesquelles il subsiste des poches d'insécurité ou des menaces.

Pour l'instant, il est clair que la Vakaga et le Haut-Mbomou restent des sanctuaires et restent des endroits où les contingents, non seulement ne seront pas amenés à se retirer, mais seront amenés, comme c'est le cas à Am-dafock pour l'instant, à être renforcés.

La Cheffe de la MINUSCA, évidemment, fait un plaidoyer auprès des États membres, l'ensemble des leaders des Nations Unies font un plaidoyer auprès des États membres pour que nous revenions à la situation d'il y a quelques semaines ou quelques mois.

Concernant le plan intégré de sécurisation des élections (PISE), oui, ce plan est en vigueur. Chaque semaine, des réunions se tiennent entre la MINUSCA, l'ANE, les Forces de défense et de sécurité et tous les autres partenaires impliqués dans la mise en œuvre du processus électoral. Ce plan reste en vigueur et dans la mesure où l'organisation des prochaines élections qui reste capitale, on l'a dit, pour façonner le paysage de demain de ce pays, donc dans la mesure où l'organisation des élections demeure capitale, la mise en œuvre du PISE et le fait que la MINUSCA soit l'un des partenaires de ce PISE, évidemment, ne va pas être revu et reste en vigueur.

Questions des journalistes

Radio Fréquence RJDH (Guy Florentin Outiama)

- Merci. Je reviens une fois de plus concernant la situation de la population de la Vakaga. L'autre jour, vous avez évoqué ici que la situation de cette population est vraiment alarmante. Où en sommes-nous par rapport aux appuis humanitaires jusqu'aujourd'hui ? Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, Porte-parole de la MINUSCA

Je vais pouvoir vous parler un petit peu de la Vakaga pour partager plusieurs informations. La première, c'est que depuis lundi, un dialogue communautaire entre des leaders centrafricains et des leaders soudanais qui vivent de l'autre côté de la frontière, se tient à Am-dafock. Ce dialogue a commencé lundi et se termine aujourd'hui. La MINUSCA a apporté un soutien logistique à la tenue de ce dialogue, puisque nous avons transporté les 17 délégués venant de la préfecture de la Vakaga vers Am-dafock. Notre Chef de bureau était présent à l'ouverture du dialogue et il a appelé, comme la Représentante spéciale l'avait fait lors de sa visite début octobre dans la région, il a appelé à préserver les relations de bon voisinage entre les deux pays. Donc, le dialogue se poursuit entre toutes les parties prenantes afin de trouver des solutions pacifiques au conflit.

Concernant les personnes déplacées qui s'étaient rassemblées autour de notre base à Am-dafock, la très grande majorité d'entre elles sont rentrées soit chez elles, soit ont trouvé assistance dans des villages avoisinants. Nous continuons d'appuyer l'assistance humanitaire fournie aux personnes dans le besoin. Pour plus de détails sur l'assistance humanitaire qui leur est fournie, je vous renvoie à nos collègues humanitaires menés par OCHA.

Dernier point que j'ai déjà signalé, c'est celui du renforcement de notre base d'Am-dafock et le renforcement de nos patrouilles le long de l'axe Am-dafock – Birao et le long aussi de la frontière. Voilà les informations que je pouvais vous donner par rapport à la situation dans la Vakaga et plus spécifiquement sur l'axe Birao-Am-dafock

Je vous rappelle que vous pouvez retrouver en temps réel toutes les informations de la MINUSCA sur le site [web de la Mission](#), sur [Facebook](#), [X](#), [YouTube](#) et [Instagram](#).

L'heure est venue de clore cette conférence de presse. Merci à tous pour votre participation.